





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100163 - Pelouses du Toulois

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	<u>6</u>
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	<u>8</u>
6. GESTION DU SITE	<u>8</u>

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site

B (pSIC/SIC/ZSC) FR4100163 Pelouses du Toulois

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation

30/09/1998 31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement- durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement- durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC: date de signature du dernier arrêté (JO RF): 14/09/2016

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude: 5,81861° Latitude: 48,64528°

2.2 Superficie totale 2.3 Pourcentage de superficie marine

181 ha Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54128	CHOLOY-MENILLOT
54162	DOMGERMAIN
54174	ECROUVES
54414	PAGNEY-DERRIERE-BARINE
54528	TOUL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'anne	Évaluation du site							
		Superficie (ha)	Grottes	Qualité des données	A B C D	A B C		
Code	PF	(% de couverture)	[nombre]		Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	Х	35,82 (19,79 %)		G	В	С	В	В
9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion		20,96 (11,58 %)		G	В	С	В	В
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		13,66 (7,55 %)		G	В	С	В	В

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 > p > 15 %; B = 15 > p > 2 %; C = 2 > p > 0 %.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

	Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site			
Groupe Code	Codo	Code Nom scientifique	Туре	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C				
Groupe	Code	Nom Scientifique	Min	Max	Office	Pop.			Cons.	Isol.	Glob.			
М	1324	Myotis myotis	w	2	2	i	Р	G	D					
М	1324	Myotis myotis	С	4	4	i	Р	G	D					
I	6199	Euplagia quadripunctaria	р	1	1	i	Р	DD	D					
Р	1902	Cypripedium calceolus	р	20	20	i	V	G	С	В	В	С		
А	1166	Triturus cristatus	р	5	20	i	R	G	D					



М	1303	Rhinolophus hipposideros		1	1	i	Р	G	D			
М	1303	Rhinolophus hipposideros		2	2	İ	Р	G	D			
М	1304	Rhinolophus ferrumequinum		8	8	İ	Р	G	С	В	С	С
М	1304	Rhinolophus ferrumequinum	С	15	15	i	Р	G	С	В	С	С
М	1308	8 <u>Barbastella barbastellus</u>		1	1	i	Р	G	D			
М	1321	1 <u>Myotis emarginatus</u>		1	1	İ	Р	G	D			

- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type: p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité**: i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population**: A = 100 > p > 15 %; B = 15 > p > 2 %; C = 2 > p > 0 %; D = Non significative.
- Conservation: A = «Excellente»: B = «Bonne»: C = «Movenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

	Espèce			oulation prés	sente sur le	site	Motivation					
Groupe	Codo	Code Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
Groupe	Groupe Code		Min	Max	Office	C R V P	IV	V	Α	В	С	D
А		Rana temporaria			i	Р		Х			Х	
В		<u>Dryocopus martius</u>	1		р	Р					Х	Х
В		<u>Lullula arborea</u>	2	2	р	Р			Х		Х	Х
В		Lanius collurio			i	Р			Х		Х	Х
I		Lopinga achine	30		i	Р	Х		Х		Х	
I		Maculinea arion	1	1	i	Р	Х					
М		Myotis mystacinus	1	5	i	Р			Х		Х	



М	Myotis nattereri	1	5	i	Р		Х	Х	
М	Pipistrellus pipistrellus	1	5	i	Р		Х	Х	
М	Plecotus auritus	1	5	i	Р		Х	Х	
М	Myotis daubentonii	1	5	i	Р		Х	Х	
Р	Anemone sylvestris	400		i	Р				Х
Р	Aster amelius	1000		i	Р				Х
Р	Crepis praemorsa	40		i	Р				Х
Р	Fumana procumbens	50	50 i		Р				Х
Р	Gentiana cruciata	4		i	Р				Х
Р	Geranium sanguineum	1		i	Р				Х
Р	Orobanche alsatica			i	Р				Х
Р	Scabiosa columbaria			i	Р				Х
Р	Thalictrum minus subsp. saxatile	50		i	Р				Х
R	Lacerta agilis			i	Р	Х	Х	Х	
R	Podarcis muralis			i	Р	Х		Х	
R	Coronella austriaca			i	Р	Х		Х	
R	<u>Vipera aspis</u>			i	Р		Х	Х	Х

- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité**: i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation: IV, V: annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A: liste rouge nationale ; B: espèce endémique ; C: conventions internationales ; D: autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	33 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site regroupe 4 pelouses calcaires et boisements thermophiles, soit au niveau du plateau (Domgermain, Pagney), soit au niveau des côteaux (Choloy, Ecrouves), un boisement frais à Sabot de Vénus dans le Val de Passey et plusieurs sites d'hivernage de chiroptères au niveau des ouvrages militaires.

Vulnérabilité

: Embroussaillement des pelouses et fréquentation humaine des pelouses et de certains sites à chauves-souris. La fréquentation humaine dans les anciens ouvrages militaires est un facteur de dérangement des chiroptères.

4.2 Qualité et importance

Ce site est constitué de plusieurs unités dispersées de pelouses à orchidées (l'habitat 6210 est à classer en habitat prioritaire), et de forêts calcaires.

Ces milieux secs, constitués d'une végétation de type méditerranéen, sont fragiles et particulièrement menacés en Europe. Dans certaines lisières ou clairières forestières du Val de Passey, on peut trouver le très rare Sabot de Vénus. Il est présent en Lorraine seulement dans quelques rares stations dont 1 seule en Meurthe-et-Moselle. En France, il est exceptionnel en plaine et il est menacé à l'échelle de l'Europe. Cette station constitue la seule station viable au niveau régional.

Des espèces animales dont les populations sont en fort déclin en Europe ont été recensées sur le site :

- deux espèces de papillons : le Damier de la succise qui recherche les lisières fraîches à végétation haute et la Bacchante, espèce plus forestière ;
- dix espèces de chauves-souris, dont 5 figurent à l'annexe II de la directive habitats, fréquentent les anciens ouvrages militaires de Domgermain, d'Ecrouves et de la côté Barine ;
- une espèce d'amphibien : le Triton crêté, présent dans deux mares situées sur le plateau d'Ecrouves.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidence	Incidences négatives									
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]						
Н	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I						
Н	F04	Prélèvements sur la flore		I						
Н	G01.03	Véhicules motorisés		I						
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		0						



L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		0
L	A10	Remembrement agricole		0
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		0
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		0
L	B02.03	Elimination du sous-bois		0
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		0
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		0
L	D01.02	Routes, autoroutes		0
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		0
L	D04.02	Aérodromes, héliports		0
L	E01.01	Urbanisation continue		0
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		0
L	E03	Décharges		0
М	G04.01	Man#uvres militaires		I
М	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
М	G05.04	Vandalisme		I
Incidence	s positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		0
	•	•		•

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

 • Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	10 %
Domaine privé communal	40 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site, Conservatoire des Sites Lorrains, octobre 2004
- Plans de gestion de la Côte Barine, de la pelouse de Choloy-Ménillot et des salles casematées de Domgermain, Conservatoire des Sites Lorrains.

Lien(s):

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	10 %
37	Réserve naturelle volontaire	1 %
80	Parc naturel régional	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
15	Sur Chambleroy	+	1%
15	Salle casematée du fort	+	0%
15	Côte Barine	*	9%
37	Pelouses calcaires de Choloy-Menillot (0.88 ha)	*	1%
80	Lorraine	*	40%

Désignés au niveau international :

Type Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
--------------------------	------	------------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation: Conservatoire d#Espaces Naturels de Lorraine pour les sites

dont il assure la maîtrise foncière et en tant qu'opérateur.

Adresse: 3 rue Robert Schuman 57400 SARREBOURG

Courriel:

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-	il un plan de gestion en cours de validité?
Χ	Oui
	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
	Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

Plusieurs actions de protection ont été engagées, faisant intervenir, selon les cas, et souvent en partenariat, les communes, le CEN Lorrain et l'Office National des Forêts :

- Convention signée en 1988 et renouvelée en 1999 pour 1 ha situé sur la commune de Choloy-Ménillot; une réserve naturelle volontaire a été créée en 1993 sur ce site.
- · Acquisition en 1999 d'une salle souterraine casematée à Domgermain par le Conservatoire des Sites Lorrains (dans le cadre du programme LIFE " chauves-souris ").
- . Protection avec la Commune de Choloy-Ménillot et le Conservatoire des Sites Lorrains d'une partie du site à Sabot de Vénus en 2010.
- . Mise en place d'un contrat Natura 2000 avec la commune de Domgermain en 2012 pour l'abattage de Pins.

Le CEN Lorrain est également propriétaire de 12 ha de la Côte Barine, et locataire de 3 ha complémentaires appartenant à la commune de Pagney-derrière-Barine. Sur ces espaces, un plan de gestion a été établi par le CSL, qui prévoit notamment, l'entretien mécanique ou par pâturage de certains secteurs de pelouses et le maintien des gîtes d'hibernation des chauves-souris.

Le document d'objectif validé le 13 octobre 2004 prévoit de poursuivre la préservation des pelouses remarquables à orchidées par des opérations mécaniques (fauche, abattage de pins) et par pâturage ovin. Une maîtrise foncière ou d'usage des terrains concernés par les communes ou le CSL pourrait faciliter ces interventions sur des parcelles actuellement privées et non gérées.

De plus, un accord devrait être recherché avec le propriétaire du secteur du val de Passey (où le Sabot de Vénus est présent en partie). Ceci permettrait d'envisager une gestion des peuplements forestiers favorable au maintien de cette espèce remarquable.

La fermeture et l'entretien des souterrains du fort de Domgermain propices aux chauves-souris sont prévus.

Les deux immeubles militaires suivants se trouvent dans le site : Fort de Domgermain (Commune de Domgermain), relais rubis de la gendarmerie. L'accès au relais rubis et son entretien devront continuer à être garantis après la désignation au réseau Natura 2000.

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. Les outils contrats Natura 2000 et Mesures agri-environnementales doivent être garantis sur le long terme.